

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, FO, SUD

Réforme territoriale à l'Insee

Exigeons le maintien de tous les sites, des effectifs, des missions et des travaux !

Une rupture historique pour l'Insee si elle était validée : le rapprochement avec les préfets !

Des directeurs régionaux préfigurateurs sont chargés de mettre en place la nouvelle organisation territoriale et doivent remettre leur proposition de micro-organigrammes d'ici mi-octobre. Les lettres de mission reçues par ces missionnaires révèlent la stratégie du directeur général de l'Insee. Les services d'étude et diffusion (SED) y sont littéralement appelés à prendre place dans la future DR lorsqu'elle est dans la capitale de région (Lyon, Lille, Toulouse, Strasbourg) et...dans la capitale de région lorsque la DR n'y est pas !! (Bordeaux, Rouen, Dijon). En d'autres termes, le directeur général place les SED dans les capitales de régions, répondant à rebours de la stratégie gouvernementale qui a placé pour trois villes les directions régionales hors de ces capitales.

Cela révèle deux choses :

- Contrairement à ce que la direction prétend, le critère de proximité n'est pas négligeable !
- Le rapprochement avec le préfet réaffirmé « coûte que coûte » apparaît comme un acharnement de la direction de l'Insee. Rappelons que le DG avait pris la peine de rappeler que la production statistique devait rester du seul ressort de l'Insee du fait de son indépendance. Il n'en est visiblement pas de même sur le sujet études et diffusion régional : cet hiatus n'aura échappé à personne.

La direction de l'Insee l'a argumenté lors d'un groupe de travail ministériel le 23 septembre comme répondant à la demande du gouvernement de « spécialisation » des sites des DR. C'est évidemment faux : ce rapprochement consiste, à l'horizon 2018, à supprimer des services, à supprimer des effectifs globaux et aucunement à une spécialisation.

- **L'action régionale peut et doit demeurer dans chaque établissement. La proximité est nécessaire, les travaux doivent être maintenus partout. Nous savons que certaines DR travaillent à des projets de spécialisation de l'action régionale : leurs projets doivent être proposés aux représentants des personnels !**
- **L'indépendance de l'Insee doit être réaffirmée en région comme au niveau national, par des paroles et par des actes conformes à ces paroles. L'action régionale ne doit pas devenir le service d'études des préfectures.**

Tous les services et agents sont concernés...

L'onde de choc de cette réforme est considérable dans les établissements concernés... et les autres !

Côté **SAR**, le projet de la direction reste discret mais elle ne cache pas qu'il aura de lourdes conséquences sur les effectifs et sur les services rendus aux agents. Les « mutualisations » pourraient connaître une accélération avec la fusion des régions. Après la baisse drastique des effectifs des SAR ces dernières années, une deuxième vague de suppression de postes n'est pas possible !

- **Nous entendons préserver le service des ressources humaines et l'action régionale comme tous les autres services et missions.**

La direction se tourne déjà vers **les activités « de production »**. Jusqu'à présent la direction expliquait que la réforme administrative n'aurait aucune conséquence dans les **SES** et dans les **pôles**, le DG vient d'ouvrir une possibilité nouvelle : « *des ajustements ponctuels entre établissements de la région* ».

Une mission de l'inspection générale vient de reprendre sur la localisation des pôles et sites qui pourrait être modifiée pour « *contribuer à la pérennité de l'activité de l'ensemble des établissements* ». Les pôles et sites pourraient donc être des variables d'ajustement.

De plus on voit poindre de la part des directions régionales des idées « d'ajuster » les effectifs entre une DR qui perdrait un service par des unités de production d'un autre établissement...

Dans tous les cas cela rendrait très problématiques les reclassements sur place des nombreux agents menacés de perdre leur emploi. Ces restructurations diminuent l'offre d'emplois variés dans les différents domaines d'activité de l'Insee, ce qui touche *in fine* tous les agents. D'ores et déjà, les **procédures des campagnes de mobilité sont bouleversées** : interdiction aux élèves fonctionnaires sortant de l'Ensaï de postuler au premier tour de la campagne des attachés, décalage des décisions concernant les affectations de postes de C et B.

- **Nous exigeons une diversité de postes dans chaque établissement. D'autres administrations travaillent à la spécialisation par thème, ce qui est possible ailleurs l'est forcément à l'Insee...**

Avant et après la réforme les effectifs peuvent et doivent rester comparables !

En juillet dernier, le gouvernement fixait ce cap : « *Les sites des directions régionales actuelles seront maintenus en quasi-totalité, avec des effectifs comparables à ceux actuellement en poste* ». L'Insee respecte la première obligation et s'apprête à balayer la seconde.

Alors qu'une réunion entre direction et syndicats est prévue à l'Insee le 30 septembre, la direction nationale n'a communiqué aucune des cibles d'effectifs des DR concernées. Pourtant ces cibles existent et ont été transmises aux directeurs régionaux avec la mention « confidentiel ».

Et pour cause ! Les quelques informations glanées par les agents en colère dans les DR montrent une diminution drastique des effectifs ! L'un de ces sites passerait de 80 agents en 2015 à...61 en 2018, en opposition totale aux engagements du gouvernement ! La direction de l'Insee cumule la casse des établissements aux mensonges pour pouvoir y arriver.

- **Notre mobilisation d'agents de l'Insee peut changer la donne !**

Des engagements... qui cachent bien des incertitudes

La direction de l'Insee s'engage à ne pas imposer de mobilité géographique obligatoire. Cela n'est pas négligeable.

Mais à quel prix ? Les agents des DR concernées sont actuellement convoqués à des entretiens individuels par leur hiérarchie, alors que le ministère affirme de son côté que de tels entretiens ne peuvent avoir lieu avant la fin octobre, quand des « fiches d'impact » sur les organisations seront finalisées. Pourtant, de tels entretiens ont lieu. Ici à l'aide de questionnaires ressemblant étrangement à ceux utilisés pour des plans sociaux réalisés dans la région. Là de manière plus informelle mais avec le même type d'interrogation : «êtes-vous prêt-e à une mobilité géographique ? », « ou fonctionnelle ? »...

Ces mobilités fonctionnelles, dont on perçoit bien qu'elles seront imposées si les postes sont supprimés, signifieraient pour les agents concernés une forte déconsidération du travail accompli, et un avenir non choisi.

Des actions dans les régions

Dès la rentrée, dans de nombreuses régions, les agents ont à nouveau dit NON au projet de la direction et s'expriment pour conserver leur emploi.

- Des lettres aux Préfets sont rédigées pour protester contre les promesses non tenues de maintenir les effectifs (Franche-Comté...);
- Des agents s'expriment collectivement devant leur directeur pour rejeter la suppression de l'action régionale de leur établissement d'ici 2018 et pour réclamer un SED bilocalisé (Basse-Normandie...);
- Plusieurs démarches sont entreprises auprès des CHSCT départementaux pour que soient réalisées des « expertises externes » indépendantes (comme en ont le droit les CHSCT) mettant en évidence les conséquences négatives sur la santé des agents (Limousin, Franche-Comté);
- Des agents se rendent là où la hiérarchie décide sans eux, comme en Picardie, où la moitié de la DR s'est mobilisée pour se déplacer, en car, sur le lieu de réunion des comités de direction des deux régions Picardie et Nord-pas-de-Calais : un hôtel 3 étoiles annulé pour la deuxième journée quand l'action a été connue...
- Interpellation de la presse en Limousin lors d'une conférence de presse.

Le « dialogue social » prétendument institué par le gouvernement n'existe pas. Les organisations syndicales sont convoquées à des réunions pour « information » et non pas pour négociation.

Quatre groupes de travail de la direction sont en train de travailler mais aucune communication n'est faite sur leurs réflexions alors même qu'ils sont pour certains à des stades avancés.

Le seul moyen de se faire entendre est la mobilisation de toutes et tous !

Solidaires entre services, entre établissements et avec nos collègues des autres administrations,

- refusons le traitement infligé par ce gouvernement et son application zélée de la direction de l'Insee
- réclavons la réaffirmation de l'indépendance de l'Insee, de la statistique publique et sa distinction du pouvoir des préfets
- exigeons : le maintien de tous les sites, des effectifs, des missions et des travaux

Toutes et tous dans l'action :

- **le 30 septembre, jour de la réunion nationale entre la direction de l'Insee et les syndicats sur la réforme territoriale,**
- **le 8 octobre, jour de grève en lien avec les autres administrations et le secteur privé !**
- **et tous les jours où les opportunités se posent dans les établissements.**

A Paris, le 28 septembre 2015